

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20192020_46_0071351F_200715115245

0380105H
ACADEMIE DE GRENOBLE
RECTORAT ACADEMIE DE GRENOBLE
7 PLACE BIR HAKEIM
38001 GRENOBLE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT XAVIER MALLET-0071351F

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement de l'acte : 46

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Imbert
Prénom : Jean-Luc
Signé le: 15/07/2020 11:52:45

0071351F
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE POLYVALENT XAVIER MALLET
RUE FREDERIC MISTRAL
07401 LE TEIL CEDEX
Tel : 0475922200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2020
Réuni le : 23/06/2020
Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier
Année d'exercice : 2019
Budget d'origine :
Budget primitif :
Budget annexe :
Réserves :
Avec réserves
Sans réserve
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 17

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bard-Volf
Prénom : Guillaume
Signé le: 07/07/2020 12:09:54

0071351F
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE POLYVALENT XAVIER MALLET
RUE FREDERIC MISTRAL
07401 LE TEIL CEDEX
Tel : 0475922200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/06/2020

Réuni le : 23/06/2020

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2019 comme suit :

[] Sur un compte de réserve unique

[X] Avec subdivision

Compte 10681 : 25799.42

Compte 10687 : 2451.92

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bard-Volf

Prénom : Guillaume

Signé le: 07/07/2020 12:09:57